



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
22 mars 2012  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2012**  
25-29 juin 2012, Genève  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour la Jordanie (2013-2017)**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation .....	1-5	2
II. Coopération passée et enseignements tirés .....	6	3
III. Programme proposé.....	7-14	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.....	15-16	7
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Jordanie (2013-2017) .....		9



## I. Analyse de la situation

1. La Jordanie subit actuellement une réforme globale qui transforme la relation entre la population et l'État en réponse à un niveau sans précédent de manifestations pacifiques du vendredi après-midi, qui ont réclamé une réforme de la politique et de la justice sociale. Le gouvernement a reconnu la nécessité de réforme bien avant cela et avait exposé sa vision de la réforme en huit piliers dans le « Programme d'action national 2006-2015 ». Certains progrès ont été accomplis dans tous les piliers. Toutefois, les progrès dans le pilier de la réforme politique ont été retardés, principalement en raison du contexte politique compliqué de la Jordanie. Grâce au soutien important de la communauté des donateurs, la Jordanie a réalisé les plus grandes avancées dans les piliers de l'éducation et de l'infrastructure (notamment de la pénurie d'eau). La communauté des donateurs soutient de nombreux secteurs. Les dons et l'aide de l'étranger ont atteint 2 milliards de dollars en 2011, dont 1,4 milliard provenant de l'Arabie saoudite.

2. Situation socioéconomique. Malgré les nombreux efforts déployés pour instaurer la stabilisation et la libéralisation de l'économie, la Jordanie reste confrontée à de nombreux défis sociaux et économiques. Les principaux enjeux économiques sont un déficit budgétaire important (5 à 6 % du produit intérieur brut), un niveau élevé de dette publique, une forte dépendance par rapport à l'aide étrangère et aux transferts de fonds, un faible niveau d'investissement, une forte inflation et un secteur informel important. Ces défis ont eu une incidence sur le progrès social et entraîné des disparités dans le développement humain et un taux de pauvreté élevé (13,3 %). L'objectif 2 du Millénaire pour le développement a été atteint et la Jordanie est en voie de réaliser cinq des autres objectifs. Comme expliqué ci-après, la Jordanie n'est pas en voie d'atteindre l'objectif 7, ni l'objectif 8, étant donné la lenteur des progrès accomplis dans la réforme politique et économique.

3. Malgré l'orientation de la phase 1 de l'agenda national (« L'emploi pour tous »), le chômage demeure un défi important, en particulier parce que la population a augmenté de 28,6 % depuis l'année 2000. Soixante-dix pour cent de la population ont moins de 30 ans, et le taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a atteint 27,7 % en 2010, soit plus du double du taux de chômage national (12,5 %) la même année. Les femmes ne représentent que 15 % de la population active et, parmi celles qui recherchent activement du travail, 21,7 % sont au chômage, contre 10,4 % des hommes. La moitié des femmes qui ont un emploi travaillent dans le secteur public, contre un tiers des hommes. C'est en particulier dans les zones rurales que le secteur public est le principal pourvoyeur d'emplois. Les initiatives dans le domaine de la formation professionnelle ne sont pas développées et le soutien aux petites et moyennes entreprises est insuffisant. Le décalage entre la qualité des emplois offerts et les attentes des personnes très qualifiées a été à l'origine du phénomène des personnes « volontairement sans emploi » et de l'émigration vers le Golfe, ainsi que du recours à des travailleurs étrangers pour exercer des emplois peu rémunérés dans le secteur des services. (Les chiffres de 2009 indiquent que les travailleurs étrangers constituent 20 % de la population active.) Bien que des mesures aient été prises pour améliorer l'environnement de l'investissement privé, elles doivent être renforcées au niveau local pour favoriser la croissance économique.

4. Gouvernance. Les citoyens réclament des mécanismes de responsabilisation plus forts au sein des institutions de l'État (responsabilité horizontale) et entre la population et l'État, (responsabilité verticale), et exigent aujourd'hui d'avoir leur mot à dire dans le processus décisionnel. En 2011, le roi Abdullah II a chargé le gouvernement i) d'améliorer la participation du public au processus décisionnel et de renforcer le rôle des institutions de la société civile, et ii) d'instaurer la confiance entre les citoyens et les institutions et d'adopter des principes de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilité. Les structures de responsabilité entre États ne sont pas pleinement développées, et les consultations à l'échelle de la nation sur les questions nationales sont rares. Bien que la surveillance par le parlement ait été restaurée en 1984, elle reste limitée en pratique. La Jordanie ne possède pas de commission électorale indépendante. Toutefois, la proposition de loi instaurant une telle commission est actuellement soumise au parlement. Le Bureau de l'ombudsman et la Commission de lutte contre la corruption ont été créés en 2006. Des 18 partis politiques enregistrés, seuls 3 sont représentés au parlement et l'implication de jeunes est limitée. Le quota de femmes est passé de 20 à 25 % dans les municipalités, tandis que la représentation des femmes au parlement reste à 9,8 %.

5. Environnement. La Jordanie est actuellement confrontée à de nombreux défis environnementaux. Face aux coûts de l'énergie qui ne cessent d'augmenter, elle a décidé de donner la priorité au passage à une économie à faible émission de carbone. On prédit une crise énergétique si la consommation d'énergie continue de croître, si le pays continue de dépendre de ses capacités et sa technologie énergétiques actuelles, et si les interruptions fréquentes des fournitures de gaz à partir de l'Égypte persistent. La Jordanie n'a pas de réserves pétrolières, mais elle a de vastes réserves de schiste bitumineux. La Jordanie est le quatrième pays au monde en termes de pénurie d'eau. L'impact du changement climatique pose un grave problème pour le développement. L'effet potentiel du changement climatique sur les ressources naturelles pourrait avoir des répercussions négatives sur les membres les plus vulnérables de la société, notamment sur les femmes. Le recul de la biodiversité en Jordanie reste un problème difficile et compliqué en raison de la pénurie croissante d'eau et d'autres facteurs, et les forêts couvrent à présent moins d'un pour cent du pays. Pour ces raisons, la Jordanie n'est pas en voie d'atteindre l'objectif 7 du Millénaire pour le développement. Le gouvernement ne se concentre pas sur la réduction des risques de catastrophe, dans la mesure où l'on estime qu'il n'y a pas de risque imminent de catastrophe naturelle, notamment de tremblements de terre, même s'il est probable qu'il y aura un séisme au cours des 30 prochaines années.

## **II. Coopération passée et enseignements tirés**

6. L'actuel plan d'action pour la mise en œuvre des programmes de pays se concentre sur neuf résultats du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), en apportant un soutien aux mesures sociales, de gouvernance, environnementales et de réduction des risques de catastrophe et en encourageant des niveaux élevés de réalisation pour tous les résultats, en particulier ceux qui concernent les questions sociales et de gouvernance. Un résultat a été réalisé et toutes les autres mesures sont en cours. Globalement, ces vastes domaines de soutien restent pertinents; toutefois, un meilleur centrage de l'orientation est

nécessaire pour tenir compte des réalités actuelles et des enseignements tirés, à savoir :

a) Les progrès dans la mise en œuvre des huit piliers du programme d'action national ont été lents, en particulier en ce qui concerne le pilier de la réforme politique. Il conviendrait dès lors que le PNUD, avec son mandat neutre, prône la mise en œuvre de la réforme politique en engageant le gouvernement, dans l'intérêt du peuple jordanien, à mettre en œuvre les conventions mondiales et les stratégies nationales qu'il a adoptées et approuvées. Ce travail supposera l'augmentation du soutien du PNUD au parlement, aux partis politiques et à la Commission de lutte contre la corruption, en les aidant à servir d'instruments efficaces pour promouvoir la réforme politique en faveur de la responsabilisation et de la participation sans exclusion;

b) Compte tenu du taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes et les femmes, le PNUD devrait à l'avenir développer les activités en matière d'emploi, actuellement limitées;

c) Des inégalités entre régions subsistent, en particulier en ce qui concerne les circonstances sociales et économiques. Le PNUD devrait dès lors continuer de soutenir i) l'analyse de la vulnérabilité à la pauvreté; ii) la mesure de la pauvreté; iii) l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et d'une stratégie en matière d'alimentation et de sécurité alimentaire. Lorsque ces stratégies seront au point, le PNUD devra cibler certains gouvernorats spécifiques pour les mettre en œuvre, en coordination avec les efforts du gouvernement dans le domaine de la diminution de la pauvreté et du chômage;

d) Beaucoup de donateurs aident actuellement la Jordanie à résoudre ses problèmes de pénurie d'eau et les problèmes connexes de justice sociale. Le PNUD devrait ici déterminer son créneau : là où il peut faire la différence. Par exemple, il pourrait renforcer son soutien aux initiatives d'adaptation au changement climatique, notamment celles qui relèvent les défis de la biodiversité et aident le pays à passer à une économie « verte »;

e) Le PNUD a joué jusqu'ici un rôle essentiel de coordinateur des donateurs. Ce travail devrait être renforcé afin d'assurer une plus grande efficacité de l'aide en reliant celle-ci aux priorités et budgets nationaux;

f) Les changements fréquents de ministres posent un problème réel en ce qui concerne le développement à long terme. Le PNUD doit prôner des approches à long terme.

### **III. Programme proposé**

7. Le programme de développement du pays a été établi dans un contexte national nouveau de réforme sociopolitique, dans lequel les priorités de l'État et de la population sont la justice sociale et la fin de la corruption. Le programme de soutien a été fixé après une analyse approfondie du contexte politique, une étude détaillée des problèmes auxquels se heurte la Jordanie et de leurs causes fondamentales, et un examen critique du soutien qui a été apporté par d'autres partenaires de développement. L'orientation du programme découle des cinq résultats définis dans le PNUAD 2013-2017, à savoir :

1) *La réforme systémique* : la Jordanie a entrepris de manière participative, transparente et responsable une réforme politique et institutionnelle aux niveaux national et local;

2a) *La protection sociale* : la Jordanie a institutionnalisé une protection sociale améliorée pour les personnes vulnérables aux niveaux national et local;

2b) *Les services sociaux* : la Jordanie assure actuellement une offre équitable de services sociaux de qualité pour tous;

3) *Les jeunes* : la Jordanie a institutionnalisé les politiques et mécanismes nécessaires pour la participation effective et sans exclusion des jeunes à la vie sociale, culturelle, économique et politique;

4) *L'environnement* : le gouvernement et les institutions nationales ont rendus opérationnels des mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et prévoit de cibler les problèmes clés sur le plan culturel, environnemental et de la diminution des risques de catastrophe (y compris le passage à une économie « verte ») aux niveaux national et régional.

8. Pour contribuer à réaliser ce cinq résultats du PNUAD, le programme de pays se concentrera sur l'accélération des progrès en ce qui concerner les objectifs 1, 7 et 8 du Millénaire pour le développement dans le contexte décrit ci-dessus. Les problèmes des jeunes et des femmes seront abordés dans tous les objectifs. Si les trois domaines prioritaires recevront la plus grande attention, un soutien sera également apporté pour renforcer la coordination et l'efficacité de l'aide et la diminution des risques de catastrophe. L'orientation du programme de pays répond aux priorités nationales en matière de développement politique et d'inclusion, de développement de l'investissement, d'aide à l'emploi, de formation professionnelle, de bien-être social et d'infrastructure, comme décrit dans le programme d'action national.

9. Le programme de pays abordera les problèmes au niveau national et sera également ciblé sur deux gouvernorats (qui seront déterminés après consultation des parties prenantes concernées en 2012). Le programme appliquera une démarche de développement économique local pour aborder les questions de gouvernance, les questions socioéconomiques et les questions environnementales de manière intégrée, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes. Afin de promouvoir le développement économique local effectif, le programme s'emploiera à renforcer les capacités et les systèmes de certaines institutions locales choisies (notamment dans les domaines du financement, de la planification, de la passation des marchés, de l'exécution des services et du suivi). Le programme fournira des outils et des capacités pour permettre aux institutions locales d'accomplir efficacement leurs fonctions. L'aide thématique spécifique est décrite ci-après.

10. Social/économique, objectif 1. Le PNUD continuera de soutenir la mesure et le suivi améliorés de la pauvreté. Ce soutien concernera notamment le passage de la méthode actuelle du recours aux dépenses et aux revenus des ménages pour mesurer la pauvreté à une méthode pluridimensionnelle qui traite la pauvreté et les vulnérabilités. Une évaluation sexospécifique de la vulnérabilité à la pauvreté sera menée à l'échelle du pays, parallèlement à d'autres travaux de recherche sociale et études spécialisées qui peuvent contribuer à inspirer les politiques sociales. *Au niveau des gouvernorats*, le programme de pays soutiendra les institutions et renforcera les capacités et les systèmes décrits ci-dessus. Il sera aussi ciblé sur les

communautés pauvres, rurales et urbaines des gouvernorats et renforcera leurs connaissances et leurs compétences en vue d'améliorer les moyens de subsistance des personnes, en particulier des femmes. Ce travail sera effectué en coordination avec le programme actuel du PNUD sur les moyens de subsistance. Le travail des organisations communautaires en vue d'améliorer les capacités des gouvernorats concernés sera évalué, et les déficits de capacités seront comblés. L'environnement local des entreprises sera renforcé afin de promouvoir les investissements publics et privés et ceux des partenaires de développement. Une évaluation de l'environnement local porteur pour les entreprises sera effectuée et une stratégie intégrée de développement économique local à acteurs multiples axée sur l'emploi des femmes et des jeunes sera élaborée. Elle visera un certain nombre de secteurs, tout particulièrement l'agriculture (avec l'accent sur la sécurité alimentaire), le tourisme, la formation professionnelle et l'environnement. Une évaluation de référence des indicateurs de développement sera menée afin de pouvoir mesurer les progrès.

11. Gouvernance, objectif 8. Le PNUD appuiera le renforcement des institutions intragouvernementales (responsabilité horizontale), les mécanismes gouvernement-donateurs pour l'efficacité de l'aide (responsabilité mutuelle), et les mécanismes d'interaction population-État (responsabilité verticale). Pour promouvoir la responsabilité horizontale, le PNUD continue d'œuvrer avec les partis politiques et les commissions parlementaires pour renforcer les fonctions de supervision, de représentation et législatives du parlement. Le PNUD continuera aussi de soutenir la Commission de lutte contre la corruption et le Centre des droits de l'homme afin qu'ils puissent promouvoir la responsabilité. Le PNUD apportera son soutien à une évaluation sexospécifique à l'échelle du pays des indicateurs de performance. Celle-ci comprendra la création d'un centre national d'appui à la décision en vue d'assurer un processus décisionnel et d'élaboration des politiques éclairé. Le PNUD soutiendra la mise sur pied d'une commission électorale indépendante et encouragera l'engagement civique national des deux sexes dans les élections. Des mécanismes de responsabilité seront mis en place afin de promouvoir la participation des personnes, en particulier des femmes et des jeunes, à l'élaboration des lois et autres activités du gouvernement et aux évaluations des programmes gouvernementaux essentiels. *Au niveau des gouvernorats*, le PNUD se concentrera sur le renforcement de la responsabilité verticale en examinant les systèmes de gouvernement locaux et sur la création de mécanismes novateurs pour aider la population à amener le gouvernement à rendre compte de ses décisions et de ses actes dans les domaines social, économique et environnemental. Le PNUD reliera son travail au plan national (avec le parlement, la Commission de lutte contre la corruption et les partis politiques et sur les droits de l'homme) à son soutien dans ces deux gouvernorats. La participation politique des jeunes et des femmes sera renforcée en créant de nombreux mécanismes, notamment des forums interactifs en ligne et hors ligne tels que des jeux de gouvernance et des clubs de débat.

12. Environnement, objectif 7. Le programme de pays aidera celui-ci dans sa transition vers une économie à rendement énergétique élevé et à faible émission de carbone, et dans son adoption de technologies non polluantes. Cette aide concernera notamment un plan national de mesures d'atténuation et un plan pour l'adoption progressive de technologies à faible émission. Ces plans tiendront également compte des aspects socioéconomiques et tentera d'améliorer les moyens de subsistance des pauvres. Le PNUD soutiendra une analyse de la possibilité de lever les obstacles

réglementaires qui encouragent l'utilisation des combustibles fossiles, une analyse coût-avantages des choix possibles en matière de technologies non polluantes, et une étude des moyens de stimuler l'innovation par les entreprises et la participation du secteur privé par rapport à certaines possibilités d'énergie non polluante. Une aide sera fournie pour l'élaboration et l'adoption de codes de construction écologique et pour la mise en place, dans les gouvernorats, de mécanismes d'application de ces codes. Des mesures seront prises pour renforcer les capacités du pays en matière d'adaptation au changement climatique, de manière à atténuer les incidences négatives potentielles du changement climatique et de mettre en place des communautés à l'épreuve du changement climatique. Ces mesures consisteront notamment à soutenir l'établissement d'un plan d'action national sur le changement climatique intégrant la dimension de genre. *Au niveau des gouvernorats*, un soutien sera apporté pour promouvoir le développement à faible émission à l'épreuve du changement climatique. Il s'agira d'encourager la biodiversité et l'écotourisme et de prendre, dans le domaine de la pénurie d'eau, des initiatives qui sont centrées sur les femmes, comme défini dans la stratégie « genre et changement climatique ». Le but est d'améliorer la capacité et les moyens des organismes locaux, des organisations de la société civile et de l'industrie pour promouvoir la croissance « verte » et créer des recettes à partir de l'énergie non polluante tout en offrant des services de grande qualité à l'épreuve du changement climatique qui améliorent la vie des femmes et mènent à l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement.

13. Réduction des risques de catastrophe. Le PNUD soutiendra les mesures visant à rendre la construction de nouveaux bâtiments plus résistante au changement climatique et la planification urbaine mieux à l'épreuve des risques et plus transparente dans trois grandes villes : Aqaba, Petra et Irbid. L'aide comprendra des évaluations des risques multiples, notamment en ce qui concerne les phénomènes climatiques extrêmes (par exemple, les crues soudaines) et l'intégration des conclusions dans l'aménagement du territoire. Le PNUD appuiera i) l'instauration d'une certification professionnelle pour les praticiens de la construction au niveau national et ii) l'élaboration de directives pour les matériaux de construction et de mécanismes d'application connexes.

14. Coordination et efficacité de l'aide. Le PNUD aidera le Ministère du plan et de la coopération internationale à élaborer un cadre stratégique commun gouvernement/donateurs pour l'efficacité de l'aide et appuiera la mise en œuvre de ce cadre en vue d'encourager le soutien plus intégré des donateurs et une plus grande responsabilité des pouvoirs publics.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

15. Le programme de pays sera exécuté au niveau national avec les partenaires d'exécution au niveau national et des gouvernorats, sauf le soutien électoral. Le PNUD s'efforcera de maintenir sa conformité avec la politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT). Le PNUD, qui mène déjà trois programmes conjoints avec d'autres organismes des Nations Unies, étudiera d'autres possibilités de ce type de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le PNUD œuvrera en étroite coopération avec les pouvoirs locaux, le secteur privé, la société civile, les donateurs et d'autres parties prenantes. Le bureau de pays intégrera systématiquement la gestion fondée sur les résultats dans tous ses programmes, dont le suivi et l'évaluation feront partie intégrante. Une

attention particulière sera accordée à la collecte de données de référence, en particulier dans les deux gouvernorats. Le bureau de pays continuera d'observer les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et adaptera ces efforts aux circonstances dans les deux gouvernorats. Du temps sera prévu en 2012 pour définir les préparatifs qui seront nécessaires pour commencer à déployer ce programme en 2013. En 2012, le bureau de pays évaluera ses capacités internes et axera ses sessions d'apprentissage bimensuelles sur l'amélioration des connaissances nécessaires pour ce déploiement.

16. Le budget total pour le programme de pays est estimé à 28,7 millions de dollars des Royaume-Uni. Pour compléter son financement de base, le PNUD sollicitera du gouvernement, des donateurs et des partenaires du secteur privé un financement parallèle, le partage des coûts, et des ressources en nature. Une stratégie de partenariats et de mobilisation de ressources sera élaborée pour couvrir le besoin de ressources supplémentaires, soit 26,95 millions de dollars des Royaume-Uni. On s'efforcera aussi de renforcer le Pacte mondial en Jordanie et de recourir davantage à la coopération Sud-Sud par des visites d'échange et le partage des cas de réussite et s'appuyant sur les succès remportés par le bureau de pays.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Jordanie (2013-2017)

Budget ordinaire : 1 750 000 USD; Autres ressources : 26 950 000 USD; Total : 28 700 000 USD

**Priorité nationale ou objectif national** : Programme d'action national pour 2006-2015 : 1) améliorer la participation du public au processus décisionnel et renforcer le rôle des institutions de la société civile; 2) instaurer la confiance entre les citoyens et les institutions et adopter des principes de transparence, de bonne gouvernance et de responsabilité.

**Programme de pays/résultat du PNUAD** : n° 1 : la Jordanie a entrepris une réforme politique et institutionnelle aux niveaux national et local de manière participative, transparente et responsable; n° 2 : la Jordanie a institutionnalisé les politiques et mécanismes nécessaires pour la participation effective et sans exclusion des jeunes à la vie sociale, culturelle, économique et politique. **Indicateur de résultat** : nombre de lois rédigées de manière participative et transparente; nombre de processus de consultation nationale auxquels la société civile a participé; nombre d'initiatives de réforme politique prises par le gouvernement et le parlement; nombre d'institutions nationales dotées de mécanismes de responsabilité fonctionnels; nombre de mécanismes locaux de gouvernance mis en place pour la participation des citoyens; pourcentage de jeunes et de groupes marginalisés engagés dans des activités et des initiatives civiques et politiques bénévoles.

**Domaines de centrage connexes du plan stratégique** : gouvernance améliorée en vue de relever les défis du développement à court et long terme.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), valeurs de référence et objectif(s) pour les contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en USD)</i>
Le gouvernement met actuellement à jour son agenda national et compte revoir la législation sur les municipalités, l'élection et les partis politiques. Il a rédigé une loi instituant une commission électorale indépendante et l'a transmise au parlement pour approbation. Il contribuera à l'élaboration d'un plan d'action conjoint gouvernement-donateurs pour l'efficacité de l'aide.	USAID, par l'intermédiaire de l'International Foundation for Elections Systems (IFES) et des Innovation & Development Alliances (IDEA), appuiera la Commission électorale indépendante. L'Union européenne a l'intention de soutenir la Commission électorale indépendante, la Commission de lutte contre la corruption et le parlement. Les ambassades des Pays-Bas et du Royaume-Uni soutiendront les partis politiques.	Le PNUD agira en faveur de la responsabilité horizontale en appuyant la création d'une commission électorale indépendante fonctionnelle, en favorisant les partis politiques et la participation des femmes, en renforçant les commissions parlementaires, en effectuant une évaluation de la gouvernance à l'échelle du pays, et en créant un centre de soutien aux processus décisionnels. Il mettra à disposition son savoir-faire pour la création de mécanismes engageant la population jordanienne dans la responsabilité verticale. Le PNUD offrira aussi son expérience technique pour améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide.	<p><b>Indicateur</b> : nombre de mécanismes fonctionnels tenant compte de la sexospécificité pour soutenir la responsabilité et le processus décisionnel au niveau national et des gouvernorats (actuellement : 0, objectif : à déterminer)</p> <p><b>Indicateur</b> : cadre stratégique en place pour l'efficacité de l'aide (actuellement : aucun; objectif : 1)</p> <p><b>Indicateur</b> : nombre de gouvernorats comptant au moins 5 mécanismes de responsabilité sensibles à la dimension de genre qui impliquent la population locale (actuellement : 0, objectif : 2)</p> <p><b>Indicateur</b> : nombre de partis politiques représentés au parlement (actuellement : 3, objectif : au moins 5)</p> <p><b>Indicateur</b> : une commission électorale indépendante en place (actuellement : aucune; objectif : une)</p>	<p><b>Produit 1</b> – Les institutions nationales retenues disposent des capacités requises pour institutionnaliser des mécanismes en faveur de la responsabilité horizontale et un processus éclairé d'élaboration des politiques.</p> <p><b>Produit 2</b> – Les institutions nationales ont mis en place des mécanismes novateurs pour garantir une meilleure responsabilité verticale.</p> <p><b>Produit 3</b> – Le gouvernement a amélioré sa capacité de coordination efficace de l'aide.</p>	<p><b>Budget ord.</b> : 600 000</p> <p><b>Autres ressources</b> : 7 950 000</p>

**Priorité nationale ou objectif national** : le programme national de formation des cadres pour 2011-2013 met l'accent sur l'amélioration de l'utilisation des ressources en eau existantes, sur la sécurité énergétique, sur la diversification des ressources énergétiques, sur le développement des ressources locales en énergie et en minerais, sur la protection des éléments environnementaux et sur leur durabilité.

**Résultat du programme de pays/du PNUAD** : le gouvernement et les institutions nationales ont rendu opérationnels des mécanismes pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de plans axés sur les questions essentielles dans les domaines culturel, environnemental et de réduction des risques de catastrophe (y compris le passage à une économie « verte ») au niveau national et local. **Indicateurs de résultat** : des stratégies et des plans d'action pour l'évaluation environnementale stratégique et la réduction et la gestion des risques de catastrophe sont en place; nombre de lois concernées sur l'énergie et l'environnement qui ont été revues; nombre des documents de planification stratégique approuvés au niveau ministériel qui incorporent des mesures d'adaptation au changement climatique; nombre de projets relatifs à une économie « verte » durable qui ont été mis en œuvre; nombre des nouvelles constructions qui appliquent les codes de construction « verte ». **Domaines centraux du plan stratégique** : l'énergie et l'environnement pour le développement durable.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), valeurs de référence et objectif(s) pour les contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en USD)</i>
Le gouvernement élaborera a stratégie nationale de l'économie « verte », qui prévoira des mesures de réduction des émission de carbone et d'adaptation au changement climatique.	Le PNUD coopèrera avec l'Union européenne et USAID pour éviter les doubles emplois et assurer la complémentarité des synergies. Un soutien sera apporté à la société civile pour que celle-ci assume un rôle plus actif et plus responsable dans la gestion des ressources naturelles. Le PNUD cherchera à nouer des partenariats techniques avec l'UNESCO, l'UNICEF et ONU-Habitat dans la coordination des initiatives en matière de réduction des risques de catastrophe.	Le PNUD assurera une analyse comparative des politiques et un soutien programmatique pour aider l'évolution de la Jordanie vers une économie à faible émission de carbone et l'adoption d'une technologie énergétique non polluante.  Parallèlement, le PNUD Jordanie aidera deux gouvernorats à atténuer l'impact du changement climatique sur les ressources très limitées et vulnérables du pays. Le PNUD prônera le centrage sur la réduction des risques de catastrophe et apportera son soutien à 3 villes pour que celles-ci adoptent une planification urbaine et des constructions plus sûres et plus résistantes.	<b>Indicateur</b> : une mesure d'atténuation adaptée au pays et un programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques, tenant compte tous deux de la problématique hommes-femmes, sont en place (actuellement : aucun; objectif : un)  <b>Indicateur</b> : nombre d'initiatives pilotes d'adaptation au changement climatique (par exemple, en ce qui concerne la biodiversité et l'écotourisme) prises par les communautés et les institutions locales (actuellement : 0; objectif : au moins 3)  <b>Indicateur</b> : nombre de villes ayant des plans d'aménagement urbain qui tiennent compte des risques climatiques extrêmes (actuellement : 0; objectif : 3)	<b>Produit 1</b> – Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux essentiels possèdent des capacités améliorées pour mettre en place une économie plus économe en énergie, davantage fondée sur l'énergie renouvelable, tant au niveau national que local.  <b>Produit 2</b> – Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux essentiels possèdent les capacités requises pour une gestion des ressources naturelles à l'épreuve du changement climatique et tenant compte de la problématique hommes-femmes dans les gouvernorats visés.  <b>Produit 3</b> – Les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sont en mesure d'assurer une planification urbaine et de la construction plus sûre et mieux à l'épreuve du changement climatique dans 3 villes cibles <sup>1</sup> .	<b>Budget ord.</b> : 300 000  <b>Autres ressources</b> : 7 300 000  <b>Budget ord.</b> : 180 000  <b>Autres ressources</b> : 1 500 000

<sup>1</sup> D'autres produits et indicateurs ont été élaborés; il s'agit ici uniquement d'un produit indicatif.

**Priorité nationale ou objectif national** : thèmes pertinents du Programme d'action national : développement de l'investissement; soutien à l'emploi et formation professionnelle; et bien-être social; objectifs 1 et 8 du Millénaire pour le développement.

**Résultat du programme de pays/du PNUAD n° 1** : la Jordanie a institutionnalisé des mécanismes de protection sociale et d'atténuation de la pauvreté améliorés pour les personnes vulnérables au niveau national et local; n° 2 : la Jordanie a mené une réforme politique et institutionnelle de manière participative, transparente et responsable au niveau national et local. **Indicateurs de résultats** : nombre de gouvernorats assurant la mise en œuvre et le suivi de plans de développement économique local de manière participative et inclusive; nouvelles méthodes élaborées et appliquées pour mesurer et évaluer la pauvreté et la vulnérabilité.

**Domaines de centrage connexes du plan stratégique** : développement durable et à l'épreuve du changement climatique.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), valeurs de référence et objectif(s) pour les contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en USD)</i>
Le gouvernement met actuellement à jour son agenda national et procédera à une restructuration du secteur public.	Le PNUD coopérera avec l'OIT dans le care d'un memorandum d'accord sur les programmes d'emploi et travaillera conjointement avec le FENU au développement économique local de même qu'avec le secteur privé et d'autres partenaires de développement	Le PNUD contribuera à la réalisation du résultat en abordant le développement socioéconomique intégré dans deux gouvernorats par une approche du développement économique local équitable et durable. Il s'agira principalement de veiller à ce que les capacités, les systèmes et les procédures soient en place.  Le PNUD contribuera également aux programmes d'atténuation de la pauvreté en ciblant les communautés pauvres et améliorera les moyens de subsistance tout en se concentrant sur les femmes et les jeunes.  Le PNUD aidera aussi les ONG afin qu'elles puissent mieux venir en aide aux communautés pauvres.  Au niveau national, le PNUD continuera d'aider le gouvernement à évaluer la pauvreté et la vulnérabilité.  Le PNUD œuvrera avec le gouvernement à l'intégration de la dimension de genre dans tous les processus de planification et de mise en œuvre.	<b>Indicateur</b> : nombre de mécanismes de gouvernance locale intégrant la sexospécificité qui ont été examinés et actualisés et sont en mesure d'assurer le développement économique équitable et durable dans 2 gouvernorats <sup>2</sup> (actuellement : 0; objectif : 5 d'ici à 2016)  <b>Indicateur</b> : nombre de systèmes de planification locale effectifs assortis de bases de données sectorielles tenant compte de la dimension hommes-femmes qui sont en place (actuellement : 0; objectif : 1 système de planification, 1 base de données sectorielle par gouvernorat d'ici à 2015)  <b>Indicateur</b> : nombre d'organisations communautaires qui élaborent et mettent en œuvre de manière participative et consultative des projets centrés sur les jeunes, les femmes et les personnes handicapées (actuellement : à déterminer; objectif : 6 d'ici à 2017)  <b>Indicateur</b> : nombre de bénéficiaires d'initiatives d'amélioration des moyens de subsistance dans les communautés pauvres ciblées (actuellement : à déterminer; objectif : 10 000 par gouvernorat d'ici à 2017, 50 % de femmes, 30 % de jeunes, 2 % de personnes handicapées)	<b>Produit 1</b> – Les institutions des gouvernorats visés ont amélioré leurs capacités en termes de développement économique local centré sur les jeunes et les femmes <sup>3</sup> .  <b>Produit 2</b> – Les femmes et les jeunes des communautés pauvres visées ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences, s'agissant d'accéder au financement et autres ressources pour améliorer les moyens de subsistance.  <b>Produit 3</b> – Le gouvernement est mieux à même d'évaluer les vulnérabilités socioéconomiques et de revoir les politiques et les stratégies qui s'y rapportent.	<b>Budget ord. :</b> 670 000  <b>Autres ressources :</b> 10 200 000

<sup>2</sup> Gouvernorat : désigne le gouvernorat (en ce compris les ministères et municipalités d'exécution connexes) dans la zone visée.

<sup>3</sup> D'autres produits et indicateurs ont été élaborés ; il s'agit ici uniquement d'un produit indicatif.

<i>Contribution de partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), valeurs de référence et objectif(s) pour les contribution du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat (en USD)</i>
			<p><b>Indicateur</b> : nombre de méthodes d'évaluation de la pauvreté multidimensionnelle centrées sur les vulnérabilités utilisées par le Ministère de la planification et de la coopération internationale et par l'Office de la statistique (actuellement : 1; objectif : 2 d'ici à 2017)</p>		